

Image not found or type unknown



Règlement de copropriété abusif

Par **clcl**, le **06/10/2010** à **13:43**

Bonjour,
Notre règlement de copropriété très ancien, nous interdit de vendre ou de louer nos chambres de services à des personnes extérieures à l'immeuble, hors 2 personnes l'ont déjà fait. Mais notre nouveau syndic (coopératif) nous empêche de vendre notre chambre en nous opposant cette clause du règlement. Est-ce abusif, surtout dans la mesure où il y a des précédents?